

PREMIÈRE PARTIE (8 points)

Compréhension orale d'un texte didactique

CE TEXTE NE DOIT PAS ETRE DISTRIBUÉ AUX CANDIDATS
LE QUESTIONNAIRE SERA DISTRIBUÉ AUX CANDIDATS FACE CACHÉE.
LE TEXTE SERA PAR LA SUITE LU ENTIEREMENT DEUX FOIS (TITRE INCLUS) PAR DEUX LECTEURS DIFFERENTS.
APRES LES DEUX LECTURES, LE QUESTIONNAIRE SERA RETOURNÉ POUR COMPOSITION PAR LES CANDIDATS.
LE DECOMPTE DES 30 MINUTES DEBUTERA DES LA PREMIERE LECTURE.

Le coenseignement est le fruit d'un travail partagé par deux (ou plusieurs) enseignants. Ce partage implique un partage des responsabilités (planification, enseignement à proprement parler, évaluation, administration...) pour le même groupe d'élèves. Il s'agit bien d'un partenariat, d'une mise en commun, d'un faire-ensemble. (...)

La coévaluation est le troisième élément de la responsabilité partagée entre coenseignants.

En contexte de coenseignement, l'évaluation se fait à plusieurs, pour autant « évaluer » est une notion polysémique. L'évaluation consiste en une prise d'informations sur des performances ou des comportements qui sont ensuite rapportés à des objectifs à atteindre ou à des normes (...).

Nous nous intéresserons ici à deux formes/deux temps de coévaluation, celle des élèves (...) et celle du coenseignement (...).

Coévaluer les élèves : L'évaluation est une opération complexe qui conduit à faire des choix, à prendre des décisions importantes pour l'apprentissage et pour l'avenir des élèves. (...) Trois modes d'évaluation ont également cours :

L'évaluation formative : elle permet de collecter des informations qui vont permettre de réguler l'apprentissage et de faire progresser l'élève. (...)

L'évaluation sommative : elle a toujours lieu après une séquence d'apprentissage. Elle (...) est enregistrée dans un document officiel (carnet, bulletin, livret scolaire unique LSU...) et est présentée aux parents ou responsables.

L'évaluation pronostique : fondée sur les évaluations sommatives, elle guide les décisions d'orientation (...).

Être à deux en classe est reconnu comme facilitateur pour évaluer les élèves. Le coenseignement facilite en effet les situations d'observation et de collectage de données, permet un double regard sur l'élève, favorise la discussion sur le moyen de permettre aux élèves de repérer ce qu'ils savent, ce qui leur reste à apprendre, repérer et corriger leurs erreurs, et soutient un partage entre enseignants des modalités d'évaluation des apprentissages. Les phases d'évaluation se préparent en même temps que se conçoivent les séances d'apprentissage. Les évaluations que vous envisagerez se discuteront donc au cours des phases de planification et préparation de séquences/séances (...).

C'est aussi, au cours des séances, lors des tâches et activités proposées, que vous repérerez, tous les deux, les difficultés rencontrées, les réussites réalisées, les cheminements empruntés, les stratégies utilisées par les élèves. Ces données collectées vous permettront à la fois d'analyser, d'ajuster, de compléter, voire de réorienter la situation proposée, in situ mais également ultérieurement. Vous aurez donc à partager des informations en cours de séance mais également lors de temps de débriefing, de bilan qui vous serviront à préparer les séances ultérieures.